Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 029-212900237-20260709-DEL_09072026_06-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE CARANTEC

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi neuf juillet deux-mil-vingt-six, le Conseil municipal de Carantec s'est réuni à 20h30 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Alban LE ROUX**, Maire, suivant convocation du 01 juillet 2026.

Date d'affichage de la convocation : 1er juillet 2026
Date d'affichage du compte-rendu : 10 juillet 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de Conseillers présents et représentés : 23

Présents : Alban **LE ROUX,** Alain **DUIGOU**, Marion **PICART,** Bruno **QUERNÉ,** Caroline **DANIEL,** Jean Baptiste **PATAULT,** Nolwenn **HERVET**, Corinne **GRINCOURT, N**icole **SEGALEN-HAMON,** Edouard **LEDUC,** Christophe **REBUFFAUD,** Pierre **CHEMINANT,** Patrice **TRUBLET,** Vanessa **LENOIR**, Pierre-Olivier **LABBE**, Tracey **PAGE-JONES,** Julie **BELEC,** Camille **JACQ**, Jean-Yves **BRIANT,** Jacques **AUTRET,** Céline **PAUCHET.**
Avaient donné procuration : Sandrine **VANDORE** à Caroline **DANIEL,** Thomas **SEVAULT** à Alain **DUIGOU**
Secrétaire de séance : Pierre **CHEMINANT**
Assistait également : Morgane **SALAUN.**

6. Participation aux travaux de toiture du Centre de Secours de Saint Pol de Léon:

Monsieur le Maire présente la question.
Haut Léon Communauté demande à Carantec une participation de 8 768,22 € pour les travaux de couverture de la caserne de pompiers de Saint Pol de Léon.
Les participations sont calculées selon une clé de répartition basée à 50% sur la population et à 50% sur le nombre d'interventions.
Le montant global des travaux de couverture était de 109 162,12 € HT.
Avec la clé de répartition, 96 245,53 € sont pris en charge par les communes de Haut Léon communauté, via l'intercommunalité compétente en matière d'investissement sur les centres de secours.
Les 12 916,59 € restant ont été demandés à Morlaix Communauté. En l'absence de compétence en la matière, la communauté d'agglomération accorde un fonds de concours pour ce type de travaux à hauteur de 13,40% soit 1 790,82 €.
Le solde est donc demandé à Henvic et à Carantec.
Avec une moyenne 2021-2023 de 179 interventions annuelles et 3 236 habitants, il est demandé 8 768,22 € à Carantec.

VU l'avis favorable de la commission « Finances et Ressources Humaines » en date du 25 juin 2026;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

VERSER un fonds de concours de 8 768.22 € à Haut Léon Communauté pour les travaux de toiture du Centre de Secours de Saint Pol de Léon.

PRECISER que le versement de ce fonds de concours n'emporte pas acceptation de la clé de répartition pour le financement de travaux à venir.

AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Extrait conforme au registre,
Le Maire,
Alban LE ROUX.